

REPUBLIQUE DE GUINEE

.....

Tavail-Justice- Solidarité

.....

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

.....

SECRETARIAT GENERAL DU

GOUVERNEMENT

DECRET

D /2005 / 03 / PRG / SGG

PORTANT NOMINATION D'UN AMBASSADEUR

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Loi Fondamentale ;

Vu les Décrets N° D/2004/010/PRG/SGG du 23 février 2004
D/2004/017/PRG/SGG, du 1^{er} mars 2004 et D/2004/019/PRG/SGG
du 8 mars 2004, nommant les membres du Gouvernement ;

Vu le Décret N° D/2004/081/PRG/SGG du 09 décembre 2004,
portant nomination d'un Premier Ministre;

DECRETE,

Article 1^{er}: Madame Makhissa CAMARA, administrateur civil,
précédemment Conseiller Chargé de Mission au Ministère des
Affaires Etrangères est nommée Ambassadeur Extraordinaire et
Plénipotentiaire de la République de Guinée en République de Côte
d'Ivoire , en remplacement de Monsieur Fodé Cissé, muté.

Article 2: Le Présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 16 JAN. 2005

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lansana Conte', written over a large, stylized circular mark.

GENERAL LANSANA CONTE